

LE VIRUS DE LA ROUGEOLE, UNE ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION ?

La rougeole est actuellement encore une des maladies infectieuses les plus contagieuses et peut s'avérer dangereuse, voire mortelle.

L'élimination de la rougeole signifie que le virus ne circule plus dans la région et qu'après importation, la transmission s'interrompt spontanément.

Pour atteindre cet objectif, il faut que la couverture vaccinale (deux doses) soit au moins de 95%.

Pour protéger les enfants accueillis, il est indispensable que les adultes, nés après 1960, aient reçu deux doses de vaccin et que les enfants reçoivent leur première dose aux environs d'1 an (dès 9 mois en cas de contact avec un cas de rougeole confirmé, pour autant que ce soit dans les 72h qui suivent le contact, avec rappel pendant la 2^{ème} année de vie de l'enfant). La notion d'écartement des enfants non atteints et non vaccinables est à discuter avec les parents.

LA ROUGEOLE DANS LES « ACTUALITÉS ? MÉDIAS ? »

Le 18 février dernier, un enfant de 18 mois décédait à Berlin, première victime d'une épidémie de rougeole qui frappe la capitale depuis l'automne (570 cas recensés). Le jour-même, face à la propagation inquiétante de la maladie, une école primaire fermait ses portes.

Ces événements ont relancé le débat sur l'opportunité de rendre la vaccination obligatoire en Allemagne. Pour endiguer l'épidémie, dans un premier temps, l'information des parents a été renforcée et les certificats de vaccination mieux contrôlés chez les immigrants, surtout issus de Serbie et Bosnie-Herzégovine où une épidémie sévit depuis le début de l'année 2014.

« Celui qui refuse de vacciner son enfant ne met pas seulement cet enfant en danger mais d'autres également. » a déclaré Hermann GRÖHE, Ministre fédéral de la Santé.

La couverture vaccinale a cependant nettement progressé en Allemagne au cours des années 2000 : en 2012, avant 6 ans, 96,7% des enfants avaient reçu une dose et 92,4% deux doses du vaccin (chiffres de l'institut Robert Koch). Pour éradiquer la maladie, il faut cependant atteindre 95% de couverture avec deux doses.

Le 16 avril 2014, deux enfants d'une crèche de la Province d'Anvers, âgés respectivement de 3 et 7 mois ont été hospitalisés. Par la suite, 31 autres cas de rougeole se sont déclarés dans ce milieu d'accueil : 26 étaient des enfants de moins de 16 mois (dont 82% n'étaient pas vaccinés) et les 5 autres étaient des adultes (parents ou personnel). 14 enfants ont eu des complications, 12 d'entre eux ont dû être hospitalisés. Parmi les causes de la propagation rapide de cette infection, on cite le délai diagnostique et la grande sensibilité des enfants non vaccinés.

ENCORE DES ÉPIDÉMIES ...

En France, plus de 9 000 fiches de déclaration obligatoire ont été réceptionnées à l'Institut de Veille Sanitaire pour des cas survenus entre octobre 2010 et mars 2011 (plus de 3.000, rien que pour le mois de mars 2011) avec 13 cas de complications neurologiques et 2 décès.

De juillet 2011 à juin 2012, 10.427 cas de rougeole ont été déclarés dans les pays de l'Espace Economique Européen : la Belgique se situe au 7^{ème} rang (0,98/100.000 habitants, 160 cas déclarés), précédée par la Roumanie, l'Irlande, l'Espagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni.

En 2013, l'Europe a encore connu des épidémies de rougeole mais le nombre de cas était significativement plus faible qu'en 2011 : les épidémies les plus importantes étaient localisées aux Pays-Bas, en Italie, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Roumanie. Dans ces trois derniers pays, elles concernaient essentiellement les enfants de moins d'1 an. En tout, trois décès ont été signalés, ainsi que 8 cas d'encéphalite¹ rougeoleuse aiguë (88% des sujets atteints par l'épidémie n'étaient pas vaccinés et 12% n'avaient reçu qu'une dose).

En Belgique, en 2013, on a recensé 43 cas de rougeole (en 2011 et 2012, respectivement 603 et 101 cas !), surtout localisés à Bruxelles (13,9/100.000 habitants) et dans une moindre mesure, en Wallonie (3,9/100.000 habitants) et en Flandre (1,4 /100.000 habitants).

Le statut vaccinal n'était connu que dans la moitié des cas : 71,4% de ces patients n'étaient pas vaccinés. Dans 16% des cas, le malade a dû être hospitalisé.

COMMENT SE MANIFESTE LA ROUGEOLE ?

La rougeole est une des maladies infectieuses les plus contagieuses (transmissible par voie aérienne et à distance par des objets souillés, par des sécrétions du nez ou de la gorge de sujets infectés : le virus y survit au moins 30 minutes) et entraîne des complications dans près de 30% des cas, en particulier neurologiques (encéphalite) ou respiratoires parfois mortelles (1 à 3 cas pour 1000).

Elle est due à un paramyxovirus dont l'unique réservoir est l'homme, ce qui permet d'envisager son élimination. L'incubation est de 10-12 jours. La durée de contagiosité est de 4 jours avant, à 5 jours après le début de l'éruption. Les premiers symptômes consistent en une fièvre assez élevée avec écoulement nasal, conjonctivite et toux. S'y associent parfois des douleurs abdominales, des vomissements et/ou des diarrhées. Ensuite, apparaît l'éruption caractéristique, à la face intérieure des

joues, 1 à 2 jours avant, ensuite sur le visage puis sur tout le corps, ce qui permet généralement de poser le diagnostic. Les symptômes sont plus marqués chez les adolescents et les adultes. Les premiers symptômes étant peu spécifiques, l'enfant (ou l'adulte) a malheureusement le temps de contaminer son entourage les 4 premiers jours de la maladie...

La confirmation du diagnostic peut se faire par analyse sanguine ou sur des sécrétions pharyngées. Il n'y a pas de traitement spécifique. Celui-ci repose, sauf complication, sur l'administration de médicaments contre la fièvre et l'hydratation.

La convalescence s'étend sur une dizaine de jours, l'enfant restant fatigué.

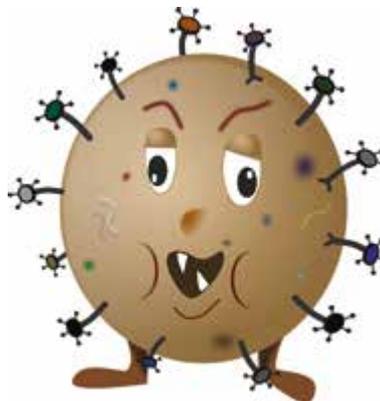
COMMENT ÉLIMINER LA ROUGEOLE ?

La rougeole a été éliminée des Amériques, en 2002, grâce à la vaccination généralisée et à une surveillance attentive des cas.

Suite à une proposition du bureau régional européen de l'OMS², tous les pays européens se sont engagés à éliminer la rougeole pour 2015. Pour remplir cet objectif, le taux de couverture vaccinale devait donc atteindre au moins 95% de la population dans tous ces pays. Malgré les objectifs de l'OMS pour 2015, on est loin d'avoir réussi à éliminer cette maladie en Europe.

En Belgique, la vaccination (par le RRO : rougeole-roubéoole-oreillons) a été introduite dans le calendrier vaccinal du nourrisson en 1985 et en 1995, une deuxième dose a été ajoutée chez les 10-12 ans : la surveillance réalisée par le réseau de médecins vigies entre 1982 et 1998 a montré que l'incidence de la rougeole a diminué de plus de cent fois après l'introduction de la vaccination.

En 2012, la couverture vaccinale pour la première dose de vaccin RRO atteignait 96,6% en Flandres, 94,4% en Wallonie et 94,1% à Bruxelles (enquête PROVAC).



1 Définition d'encéphalite : réaction immunitaire avec inflammation du cerveau (1/1000 cas de rougeole, séquelles neurologiques chez 25% des malades, mortalité 10%) qui survient, le plus souvent, 3 à 10 jours après l'éruption (il en existe une forme plus tardive mais plus rare). Elle se manifeste par des maux de tête, une altération de la conscience (sommolence, délire, ...), des convulsions, ainsi que divers signes neurologiques (paralysies, ...).

2 OMS = Organisation Mondiale de la Santé

EN QUOI CONSISTE LA VACCINATION ?



Les nourrissons sont protégés à la naissance par les anticorps maternels, cette protection diminue progressivement de mois en mois : ils peuvent dès lors présenter une forme atténuée de la maladie. La présence de ces anticorps diminue la réponse au vaccin, raison pour laquelle celui-ci est administré à l'âge d'1 an en Belgique, hormis en cas d'épidémie où ce vaccin sera administré à tout enfant de 9 mois ou plus (théoriquement, il peut être donné déjà à partir de 6 mois) avec, dans ce cas, une première dose de rappel après l'âge d'1 an. L'efficacité d'une dose est de 95% (5% peuvent faire une forme généralement atténuée de la maladie), après deux doses, la protection est de 98%. Le vaccin est en général très bien toléré, avec moins de 5% de fièvre, douleurs articulaires ou éruption secondaires.

Le vaccin peut prévenir la maladie, s'il est donné endéans les 72h après le contact. La rougeole est une maladie à déclaration obligatoire, la déclaration doit être faite dans les 48h au service d'inspection d'hygiène régional. La maladie entraîne une protection à vie. Les adultes, nés après 1970, qui n'ont pas fait la maladie ou n'ont pas reçu deux doses du vaccin (ou en cas de doute) doivent recevoir deux doses à quatre semaines d'intervalle. Le fait d'avoir fait la maladie ou d'avoir déjà été vacciné antérieurement n'entraîne pas plus d'effets secondaires à cette vaccination de rappel. Il ne peut pas être administré à une femme enceinte puisqu'il s'agit d'un vaccin vivant atténué.

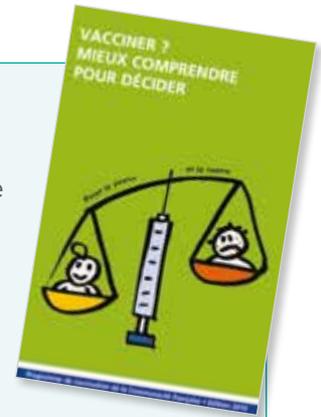
Thérèse SONCK
Conseillère médicale pédiatre ONE (Hainaut)

Ingrid MORALES
Direction médicale ONE

POUR EN SAVOIR PLUS :

→ Brochures :

Vacciner ? Mieux comprendre pour décider (PROVAC)



La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance – Nouvelle édition 2015

→ Sites :

Site de la Direction générale de la Santé de la Communauté française :

- www.sante.cfwb.be et www.vacc.info
- www.vaccination-info.be